



Sécurité
Vers un contrat
tranquillité

page 3



Handicap
A la rencontre des
enfants

page 6



Sortir
Le défilé du 24 décembre

page 15

décembre 2009 N° 152

Le Pennois

www.pennes-mirabeau.org

**Réforme des
collectivités locales**
Métropole, non merci!

Médecins de garde



Ambulances

Arc en ciel ambulance04 42 02 82 78
 Ambulances Horizon04 91 51 67 36

12 et 13 décembre
 Dr Bressieux04 42 02 60 42

19 et 20 décembre
 Dr Landucci04 42 02 73 96

25 décembre (Noël)
 Dr Plantin04 91 51 69 40

26 et 27 décembre
 Dr Garfalo04 42 02 55 48

1^{er} janvier
 Dr Lubin04 42 10 48 98

02 et 03 janvier
 Dr Soliva04 91 96 13 00

Urgences

Police municipale : 04 42 10 60 13

Police nationale : 04 91 65 03 31

Pompiers : 04 42 02 70 18

Permanences mairie

PERMANENCE DU MAIRE

Sur rendez-vous pour la 1^{ère} permanence du mois et sans rendez-vous pour la seconde à l'Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et à la mairie annexe de la Gavotte

Hôtel de ville.....04 42 02 24 24

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites pour les moins de 18 ans le mercredi de 14h30 à 16h30

Palais de justice

Place Verdun

Aix-en-Provence04 42 21 72 30

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

M. Vincensini reçoit, à Aix-en-Provence sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés

mairie : 7 rue Pierre et Marie Curie

.....04 42 91 93 95

MJD (lundi et mardi matin) :

bât i2, 2 rue Raoul Follereau

.....04 42 20 90 32

OFFICE NOTARIAL

Permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h00 à l'office notarial des Pennes-Mirabeau (51 av. Plan de Campagne)

.....04 42 46 99 99

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Maury reçoit à la mairie annexe de la Gavotte le 1^{er} et le dernier mercredi du mois de 14h15 à 18h00 sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

CONSULTATION JURIDIQUE

Permanence assurée le mercredi 16 décembre à la mairie annexe de la Gavotte, de 8h30 à 12h00. Sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

Actions sociales

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Chef-lieu.....04 42 10 11 43

Gavotte.....04 91 09 77 04

Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...

DON DU SANG

Collecte de sang le mardi 5 décembre au profit du Téléthon 2009, de 8h à 13h salle du 3^{ème} âge des Cadeneaux

CRAM

Agences de retraite de Marseille et des autres communes des Bouches-du-Rhône : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.....0821 10 13 20 pour les particuliers

.....0821 10 13 13 pour les professionnels

PERMANENCE APA

Permanence du Conseil général concernant l'allocation personnalisée d'autonomie tous les 1^{ers} lundis de chaque mois au CCAS Gavotte de 14h30 à 17h30.

AIDE AUX VICTIMES

Les permanences de l'APERS continuent de se dérouler le 2^{ème} samedi matin et le 4^{ème} vendredi matin de chaque mois, de 9h à 12h

Police nationale de La Gavotte

.....04 42 52 29 00

SERVICE D'AIDE A LA PERSONNE

Le Rayon de soleil

.....06 69 61 25 25

Emploi / logement

ASSÉDIC

Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis à l'antenne Assédic de Marignane

Le Gabian du Moulin, av. René Dubois BP 77 13721 Marignane cedex

.....3949

(selon le service, appel gratuit ou de 0,11€ TTC maximum, hors éventuel surcoût de votre opérateur) <http://www.pole-emploi.fr>

Accueil sur rendez-vous du lundi au jeudi de 8h30 à 15h00 et le vendredi de 8h30 à 12h30.

MISSION LOCALE / BUREAU DE L'EMPLOI

Centre Marcel Cerdan.....04 91 65 82 20

Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé : accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

PIJ (Point Information Jeunesse)

Centre Marcel Cerdan

Tel :.....04 91 65 82 27

Fax :.....04 91 65 82 26

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Le Centre social assure une permanence de la CAF tous les jeudis matin de 9h à 11h30. Réception des usagers sans rendez-vous par un agent administratif et sur rendez-vous par une assistante sociale (le lundi, mardi et jeudi matin et le mercredi après-midi en contactant le 04 91 05 54 97)

Centre Social

93 avenue François Mitterrand

La Gavotte.....04 91 51 08 60

ADIL

L'Agence départementale pour l'information sur le logement des Bouches-du-Rhône assurera une permanence tous les 1^{ers} mardis de chaque mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Antenne de Vitrolles : bâtiment la Ginestière (quartier des Plantiers)

ADIL des Bouches-du-Rhône

.....04 96 11 12 00

Agenda

ALSH

Les inscriptions pour les mercredis de janvier, février et pour les vacances de février 2010 auront lieu les lundi 14, mardi 15 et jeudi 17 décembre 2009, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, ainsi que le vendredi 18 décembre de 8h30 à 12h.

Accueil de Loisirs Jean GIONO

.....04 96 15 17 90

Info demandeurs d'emploi

Le Centre territorial de ressources et d'optimisation des carrières organise une réunion le 7 janvier prochain de 9h30 à 12h dans les locaux du BME, centre Marcel Cerdan. Renseignements et inscriptions : 04 91 95 82 21.

SÉCURITÉ

La tranquillité se cultive au quotidien

Dans une commune, le "bien-vivre ensemble" ne se décrète pas, mais résulte d'un effort concerté d'un très grand nombre d'acteurs. Réfléchir sur les thématiques de la sécurité et de la prévention de la délinquance, permet de créer les conditions pour qu'il fasse vraiment "bon vivre" aux Pennes-Mirabeau. Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance s'est réuni à la mairie le 13 octobre dernier, pour faire le bilan des actions menées récemment mais surtout pour jeter les bases des actions de 2010. Ses travaux vont permettre de générer un

conseiller général, Michel Amiel rappelait l'absence de commissariat de plein exercice. Il souhaitait par ailleurs maintenir le travail de nuit de la Police municipale et accélérer la signature de la convention de coordination police municipale / nationale.

Le CLS début 2010

La ville considère que l'implantation de caméras de vidéo protection peut être un outil intéressant parmi d'autres. D'ailleurs 9 caméras ont été installées dans les parkings et supervisées depuis les locaux de la Police municipale. Mais on ne peut



certain nombre de fiches-action très concrètes qui seront annexées au prochain contrat local de sécurité (CLS). Yves Lucchesi, récemment nommé sous-préfet d'Aix-en-Provence, soulignait une forte implication de la collectivité, avec le maire au cœur du dispositif de prévention de la délinquance. Pour lui, des thèmes comme "logement d'urgence, soutien à la parentalité doivent être traités".

Pour sa part, Olivier Rothé, procureur de la République souhaite qu'un travail de partenariat soit mené avec le contrat local de sécurité propre à la zone de Plan de Campagne.

Avec sa double casquette de maire et de

négliger "l'incidence des caméras sur le sentiment d'insécurité, plus que sur l'insécurité elle-même, qui tend simplement à se déplacer." L'association départementale pour le développement des actions de prévention dans les Bouches-du-Rhône est présente sur la commune avec 1,5 poste permanent. Elle met en place des chantiers éducatifs, propose un accompagnement des jeunes, favorise le contact avec les associations. Des réunions thématiques vont porter sur les thèmes de la sécurité, de l'emploi, et de la santé. Le document du nouveau contrat local de sécurité devrait être finalisé au premier trimestre 2010.



Edito

RÉFORME DES COLLECTIVITÉS Le maire, futur guichetier !

Le 17 novembre dernier, j'ai tenu à organiser une réunion publique pour expliquer les contours de la réforme des collectivités territoriales qui nous est imposée par le gouvernement. Je pense, même si ce n'est pas forcément facile, qu'il est indispensable que tout les Pennois comprennent bien de quoi il s'agit. D'abord, je souhaite immédiatement évoquer avec vous ce raccourci grossier employé par le gouvernement qui consiste à mettre en avant les économies réalisées par la disparition de 3000 élus locaux sur les 6 000 conseillers généraux et régionaux. Ces pseudo-économies estimées à 0,025 % du budget des structures en question servent à masquer une autre réalité. Il s'agit de la disparition des élus locaux, les vrais, ceux des conseils municipaux. Certes, ils seront toujours là physiquement mais désormais leur rôle sera réduit à celui d'un guichetier. Ils essaieront, le maire en particulier, de faire remonter des informations, dans une superstructure, une sorte de mastodonte appelée métropole ou d'un autre nom, les doléances, les souhaits des habitants de leur commune. Avec, il faut bien l'avouer, de très faibles chances d'être entendus.

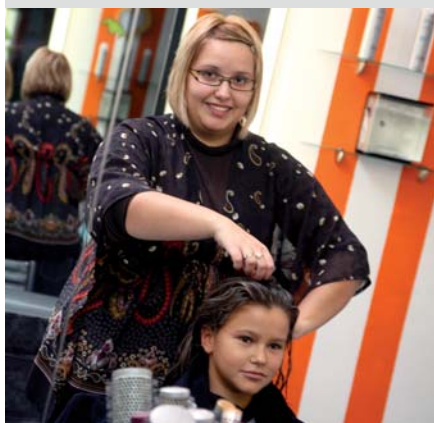
D'ailleurs, beaucoup de choses vont être dites sur ce sujet mais j'aimerais aborder un point particulier. Je crois comme beaucoup d'entre vous, que gérer une commune, ce n'est pas faire de la politique des partis. La plupart du temps, c'est une affaire de bon sens, qui explique pourquoi certaines personnes peuvent être élues par des habitants qui par ailleurs peuvent avoir des opinions politiques différentes. En créant ces monstres administratifs, le gouvernement va renforcer le poids des partis politiques au détriment des gens qui s'engageaient dans la politique locale pour agir dans leur quartier, dans leur ville... Si on prive ces bonnes volontés de possibilités d'agir, pourquoi désormais s'engageraient-elles ? Le risque est grand de voir ainsi disparaître le lien entre un territoire et ses élus.

Michel AMIEL
Maire des Pennes-Mirabeau



Une Pennoise aime le Parmesan

A 78 et 85 ans, Marcelle et Bruno Canali représentent au moins huit générations de Pennois. "Mes grands-parents vivaient déjà ici, reconnaît Marcelle, et mon arrière-petit-fils également. Mon grand-oncle André Olive a même été en son temps maire des Pennes." Bruno est né à Parme, en Italie, mais a rejoint les Pennes à l'âge de 5 ans. Ils se sont mariés le 10 septembre 1949 sur la commune, et viennent d'y fêter dignement leurs noces d'or. Après avoir longtemps travaillé pour l'aérospatiale, le couple goûte désormais une retraite bien méritée au coeur du vieux village.



Emilie coupe et nage

Emilie Molinari n'a que 22 ans, et vient d'ouvrir "L'épingle à cheveux", un petit salon de coiffure aux Cadeneaux. La jeune Pennoise a fait ses études sur la commune puis sur Marseille dans une école de coiffure. Ce qui la passionne encore aujourd'hui, c'est la natation synchronisée qu'elle a longtemps pratiquée avec le club des Dauphins. Et puis bien entendu le métier qu'elle a choisi et qui est très prenant.

Renseignements : l'épingle à cheveux, centre commercial des Sauges, tel : 04 91 65 68 05

NOUVEAU

Studio à louer

Le petit chemin part sur la droite de la D368, à l'extrême ouest de la commune, 400 mètres à peine après le radar. Il mène au domaine de La Farinière, et notamment à un studio un peu particulier que l'on peut louer à l'heure ou à la soirée. Il s'agit en fait d'un grand studio d'enregistrement pour les musiciens et groupes locaux ou de passage. Les deux frères Laurent et Julien Aulagnier qui accueillent les musiciens ont acheté, il y a un peu moins de deux ans, une vieille ferme à leur tante et ont imaginé ce concept de complexe dédié à la musique. Julien, c'est le saxophoniste, intermittent du spectacle : "Après avoir nous-mêmes beaucoup galéré pour répéter, nous avons voulu créer cet outil que tous les musiciens apprécient déjà." Laurent, le bassiste informaticien, renchérit : "Nos quatre salles de répétition sont entièrement équipées et disposent d'une batterie, d'amplis, de micros et d'ordinateurs. Elles sont isolées acoustiquement les unes des autres et on



y accède par des badges personnalisés correspondant à la tarification." Quant au studio d'enregistrement, il est équipé de matériel ultra professionnel et permettra aux groupes de créer leur maquette de A à Z, et c'est assez rare, même avec un ingénieur du son indépendant. Tous les Pennois musiciens qui ont des problèmes pour répéter, pour cause de voisinage, ou de transport de matériel seront comblés. **Studio La Farinière, tel : 06 22 70 76 76, www.lafariniere.com**

LE CRI DU DRAGON

Le premier roman d'Alain Ripoll

Personne n'a oublié John Keating, l'original professeur de lettres anglaises du "Cercle des poètes disparus", qui engage ses élèves à prendre du recul, à refuser l'ordre établi, et à en déchirer allègrement les pages trop conventionnelles. Le Pennois Alain Ripoll est un autre Keating, qui a sévi pendant plus de 20 ans au collège Jacques Monod. Né en Normandie il y a 65 ans, l'homme a vécu en Algérie et vit aux Pennes depuis 34 ans. Beaucoup de jeunes Pennois se souviennent nettement de ce prof d'anglais très original qui préfère l'accent américain, et voue une singulière passion pour le Japon où il n'est jamais allé. Dans son roman "Le cri du dragon" que l'on trouve facilement sur la toile, Alain

Ripoll parle avec humour d'un collègue japonais et de son système éducatif où les rapports ne sont pas toujours simples entre l'administration et les profs. Un collègue japonais, dites-vous ? Bien entendu, il ne s'agit que d'un roman et toute ressemblance avec notre système éducatif, ou avec des lieux et des personnes réelles et pennoises ne serait qu'un hasard des plus fortuits... **Renseignements : 04 42 02 78 75.**



CITÉ HAUTE

Pennois du "bout du monde"

Après l'ensemble de La Renardière, le chemin du Pas de la Mue mène à l'entrée du domaine de La Cité Haute en Provence, qui intrigue un peu le visiteur. L'histoire de ce lieu-dit, qui est en fait une ZAC (zone d'aménagement concerté) est parsemée de procès et rebondissements. A la fin des années 60, la commune cherche à se développer et entérine la création



de la ZAC Cité Haute en Provence, constituée de trois tranches à lotir, avec 900 habitations, une école, des terrains de sport, et toutes les infrastructures nécessaires. Un promoteur achète le terrain et démarre la première tranche de 127 villas. Le grand

imbroglia judiciaire durera 35 ans. Au début des années 90, le nouveau promoteur souhaite la reprise du programme initial avec ses 900 villas. Refus des élus qui veulent sauvegarder le poumon vert de la région. Le procès durera des années, mais l'acharnement de Victor Mellan et de Michel Amiel finira par triompher : avec l'aide du Conseil général, la ville achète le parc des Barnouins qui sera désormais inconstructible. Les tranches 2 et 3 ne verront donc jamais le jour. Jacques, ancien élu, se souvient : "les mairies successives nous ont toujours soutenus. On a créé une association syndicale des copropriétaires puis, il y a trois ans, un comité d'intérêt de quartier". Jean-Pierre est directeur adjoint de l'association syndicale : "La Cité Haute ressemble plus à un village provençal qu'à un lotissement. La défaillance successive des promoteurs nous a obligés à intervenir chacun selon nos moyens". Quant à Stéphane, président du CIQ, il résume la situation : "Nous avons un cadre de vie agréable qu'il faut préserver. La situation juridique est en train de se stabiliser. Il est impératif de terminer la tranche 1 comme convenu. Dans ce cadre là, 12 villas sont en cours de construction. L'ensemble des 120 villas abritera alors environ 500 personnes." Nicole a acheté sa villa en 1974 : "Je suis l'une des plus anciennes propriétaires. Au début, les rues n'étaient même pas finies, c'était un chantier permanent. C'est depuis comme une famille qui s'agrandit. On fait des repas entre voisins, il y a vraiment ici une excellente mentalité."



Virginie : les stores sont partagés

Virginie Abad, 24 ans, est depuis toujours passionnée de danse. Son compagnon Anthony Mayan, 22 ans, a quant à lui, longtemps joué au foot avec la JSPM. Le couple s'est installé au coeur du vallon des Magnans. La jeune fille a su saisir une belle opportunité et entraîner Anthony dans la création d'une nouvelle activité : l'installation, dépannage, entretien de stores, volets et rideaux métalliques.

Storemayan, tel : 06 16 43 54 33



Stéphanie à fleur de peau

"Fleur de peau", c'est le nom d'un lieu magique au coeur du vieux village. Depuis quelques semaines, Stéphanie Julien a enfin son local bien à elle. Le genre d'endroit d'où l'on sort complètement destressé tant la jeune femme est à l'aise avec modelage, onglerie, épilation définitive, produits naturels de cosmétologie et une vaste gamme de soins esthétiques. Pour offrir ou pour s'offrir.

Fleur de Peau, 20 chemin de la Ferme, tel : 06 61 59 16 29

SCOUTS

Prêts pour l'environnement !

Le groupe Saint-François des scouts de France des Pennes-Mirabeau a réalisé le mois dernier avec l'aide du service municipal de l'environnement une "opération nettoyage" des bordures de route. Gilbert Sibois est le responsable du groupe : "Nous avons déployé une vingtaine de jeunes de 8 à 18 ans sur l'avenue Paul Brutus, entre la place des célibataires et le pont des chasseurs. Ils ont trié le verre,



le métal, le plastique, et les déchets divers dans des sacs transparents différents que le service environnement de la ville a ensuite transporté à la déchetterie."

HANDICAP

Une rencontre et un regard



Le 20 octobre dernier n'était pas un jour ordinaire pour les élèves de l'école primaire Castel Hélène. Alain Patras, le directeur accueillait toute l'équipe de l'association Nouveau regard sur le handicap. La rencontre avait pour but de présenter aux enfants de CM1 et CM2 la réalité de différents handicaps en favorisant échanges et rencontres. Selon l'équipe pédagogique, cela permet à l'enfant "d'apprendre à respecter toutes les différences, en se mettant concrètement à la place de la personne handicapée, et bien entendu de retransmettre cette attitude de bon sens aux adultes qui l'entourent". Marie-Jo Klein,

présidente de l'association NRH, expliquait aux enfants comment bien que malvoyante, elle reconnaît parfaitement les pièces de monnaie. Les élèves semblaient découvrir un autre univers. A un autre moment, un jeune homme sourd-muet dialoguait aisément avec les élèves. Dans la cour, les petits se rendaient compte par la pratique de la difficulté d'ouvrir une porte, ou de franchir un obstacle, quand on est sur fauteuil roulant.

Toucher du doigt le quotidien du handicap

Selon Marie-Jo Klein, "les enfants découvrent très vite

que l'on peut être trisomique et parfaitement jouer au ping-pong, ou sourd ou aveugle et réagir comme n'importe quelle autre personne. Ce nouveau regard sur le handicap par les enfants est extrêmement important et nécessaire pour l'avenir". L'association NRH propose régulièrement dans les écoles ce genre de rencontre où les parents sont

souvent acceptés. En tant que maire et médecin, Michel Amiel est venu à l'école Castel Hélène, constater par lui-même que le courant passait facilement entre les élèves et des jeunes adultes tous un peu "différents".

NRH, tel : 04 42 02 98 94,
<http://nrhandicap.free.fr>

SURDITÉ

Tous faits pour nous entendre ?

Malheureusement non, car une partie de la population est mal-entendante. La ville a signé en décembre 2005 la charte Commune-handicap par laquelle elle s'engage à respecter au mieux l'égalité des chances des citoyens. Et vient de co-signer avec le Centre d'interprétariat de liaison, association marseillaise, une convention de partenariat, avec deux objectifs simples : continuer à traduire toutes les manifestations publiques organisées par la ville et accompagner la population sourde ou mal-entendante dans toutes les démarches auprès des services municipaux. La commune prend en charge le coût financier de l'interface. A noter que pour chacune de ses interventions, le CIL respecte un code déontologique basé sur la neutralité, la restitution fidèle du message et le secret professionnel.

Contact : 04 91 48 30 06

JEUNESSE

Objectif citoyen !

La journée d'appel de préparation à la défense est une étape obligatoire du parcours de citoyenneté. Filles et garçons nés en 1993 ou 1994 sont concernés en cette période. Attention : le certificat de participation à cette journée passée dans une caserne militaire de Marseille leur sera indispensable pour s'inscrire à de nombreux examens, concours, et même au permis de conduire. C'est de plus l'occasion unique de contact avec les autorités militaires, et de découverte de centaines de métiers civils ou militaires liés à la défense. Une information aura lieu le mercredi 9

décembre de 16h à 18h au Point d'information jeunesse, centre Marcel Cerdan. Elle sera assurée par le Lieutenant Galand, du centre du Service national de Marseille, qui explicitera le parcours citoyen devant les jeunes et leurs parents s'ils le souhaitent. Exceptionnellement, un agent administratif de la ville pourra recenser sur place les jeunes gens nés en 1993 et qui n'auraient pas encore effectué cette première démarche obligatoire dans le parcours citoyen. Pour ce rendez-vous du 9 décembre, il faudra apporter livret de famille et justificatif de domicile.



Renseignements : PIJ 04 91 65 82 27.

Lotos de janvier



JOURS	Salle Tino Rossi	Salle Jean Roure	Salle d'Escrime
Vendredi 8 Janvier		J.S.P.M. 20h00	
Samedi 9 Janvier	Rugby 20h00	C.O.S 18H00	
Dimanche 10 Janvier		F.N.A.C.A 15h00	
Vendredi 15 Janvier		École de la Renardière 18h30	Primaire Cadeneaux 18h00
Samedi 16 Janvier		Le Chat botté 18H00	
Dimanche 17 Janvier		F.N.A.C.A 15h00	Les Foulées des Pennes-Mirabeau 15h00
Vendredi 22 Janvier	Rugby 20h00	Collège Sainte-Elizabeth 18h00	Ecole des Bouroumettes 18h30
Samedi 23 Janvier		J.S.P.M. 20H00	
Dimanche 24 Janvier		Cancer Espoir 15h00	E.S.P.M. Basket 15h00
Vendredi 29 Janvier			Ecole primaire Castel Hélène 18h00
Samedi 30 Janvier	Pennes Amitié 15h00		Entente pennoise de rugby féminin 20h00
Dimanche 31 janvier	Association culturelle des Arméniens 15h00	Le Souffle, c'est la vie 15h00	

Changement d'horaire : le loto des Amis de la Marseillaise du samedi 26 décembre aura lieu à 16h00, salle Jean Roure



JUDO

Un tatami pour 4 reines

Raoul Lai, le professeur 6^{ème} Dan du Judo-Club des Cadeneaux, aurait mauvaise grâce à ne pas être amplement satisfait de ses jeunes élèves. A 15 ans à peine, Julia Rosso qui s'était qualifiée au champion-

nat d'Europe est partie cet été à Budapest pour le championnat du monde de judo et en revient tout simplement avec la médaille de bronze ! Son amie Myriem Samraoui termine première des moins de 44 kg au championnat de France. Une autre jeune élève, Agnès Delest a participé elle aussi au championnat de France, preuve de son excellent niveau en compétition. Idem pour Blandine Cavagnaro, qui a été sélectionnée

pour les grandes compétitions inter-régions. A noter qu'à la fin de la saison dernière, nos quatre jeunes filles ont obtenu leur ceinture noire. Tout le judo-club des Cadeneaux les encourage à poursuivre cette belle route. Pour autant, le professeur Raoul Lai et son équipe ne négligent en rien les autres nombreux élèves au kimono blanc, chacun pouvant être susceptible de devenir graine de champion.

Renseignements 04 91 51 17 33.

RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Métropole ? Non, merci

“ Il faut que les décisions soient prises là où elles devront être appliquées, sur le terrain, par des hommes en contact direct avec les problèmes”. Gaston Defferre, le 27 juillet 1981, devant l'Assemblée nationale, clamait haut et fort les principes qui désormais allaient guider l'action publique, la volonté pour la France d'en finir une fois pour toutes avec une centralisation française qui méprisait les élus locaux, la volonté de décentraliser. Aujourd'hui, la réforme des collectivités locales que propose le Président de la République est sans aucun doute tout aussi révolutionnaire, il faudrait plutôt dire en fait “contre révolutionnaire”. Pourquoi ? L'évolution culturelle et historique de notre pays a conduit la France à une particularité administrative en Europe, elle dispose de 36 000 communes soit pendant longtemps (jusqu'à l'Europe à 27) autant que la totalité des communes du reste des Pays de l'Union européenne. Par exemple, l'Espagne et l'Italie comparables par la taille et l'organisation n'en possèdent que 8 000. Ce tissu communal dense qui perdure n'est pas le fait du hasard. Les maires, les conseillers municipaux sont, surtout dans les petites et moyennes communes, les interlocuteurs privilégiés des français. Ils sont le plus souvent disponibles et accessibles, et, à ce titre, sont plébiscités par nos compatriotes. La preuve, les élections municipales sont avec celle du Président de la République cel-

Promise depuis le Rapport Balladur, l'année dernière, la réforme des collectivités territoriales sera en décembre en discussion au parlement. Pour notre commune, il est possible que la plupart des services et toutes les recettes soient transférées vers une gigantesque structure, la métropole. Explications...



les qui mobilisent le plus l'électorat. S'attaquer à ce bastion de la culture française relève donc d'une mission pour le moins périlleuse. Pourtant, depuis les premières lois sur l'intercommunalité, ce sont bien les communes que l'on veut regrouper pour permettre une meilleure rationalisation des dépenses. Ainsi, la dernière loi en 1999, dite Chevènement, avait amorcé un regroupement des commu-

nes qui a abouti par exemple aux Pennes-Mirabeau à une intégration au sein de la Communauté du Pays d'Aix.

Les petites villes, aberration économique ?

Avec des résultats mitigés, l'opinion publique ne reconnaît que très peu le rôle de ces communautés et pour la population c'est toujours le maire qui reste le décideur bien que sou-



vent dans les faits cela ne soit plus le cas (ramassage des déchets par exemple). Il est vrai aussi que le service rendu par ces communautés n'est sans doute pas irréprochable. Au mois de septembre dernier, par exemple, les services municipaux des Pennes-Mirabeau, passant derrière la CPA ont ramassé pour 48 ton-

nes de déchets supplémentaires alors que cela n'est plus la compétence de la Ville. Demandez également à un Allaudien ou à un Septémois quelle est la réactivité des services de la Communauté urbaine de Marseille. Il n'empêche, l'émiettement communal, l'empilement des collectivités territoriales (mairie, commu-

moins d'impôts ? Pourquoi une aberration économique coûte toujours moins cher qu'une grande ville à ces habitants ? Serait-ce que dans une grande ville ces habitants sont des "choses" irresponsables ou manipulées alors que dans des communes à taille humaine ce sont des citoyens responsables et raisonnables.

se extérieure pour tous les travaux ? La trop grande taille favorise le désintérêt, remplace la solidarité par l'assistance, la participation par le règne des techniciens. Peut-être également que le fait qu'un élu soit quotidiennement à l'écoute de ses administrés, qu'il ne puisse s'affranchir de les rencontrer physiquement l'oblige à tenir compte des volontés et des conditions de vie réelle de ceux-ci. Tout l'enjeu de la réforme que propose le gouvernement se situe dans ce questionnement.

Des maires potiches

Aujourd'hui, il apparaît clairement que pour Les Pennes-Mirabeau la question sera le rattachement à la métropole marseillaise. Qu'est ce donc que cette métropole que le gouvernement entend nous imposer ? Sans rentrer dans les détails ce serait un territoire de plus de 450 000 habitants qui reprendrait les compétences des communautés urbaines sur son territoire plus quelques autres. Traduction voilà de quoi pourrait s'occuper la métropole : le développement économique, les aménagements culturels et sportifs,



LA FUTURE MÉTROPOLE POURRAIT REPRENDRE EN CHARGE LES COMPÉTENCES DES COMMUNAUTÉS URBAINES : LES LYCÉES ET LES COLLÈGES...

nauté de communes, syndicats intercommunaux, conseil général, conseil régional) demeurent dans le col-

L'argent est-il mieux géré quand l'aide sociale est distribuée sans connaître les familles, quand les travaux sur les voies communales et trot-

“Peut-être que le fait qu'un élu soit quotidiennement à l'écoute de ses administrés, qu'il ne puisse s'affranchir de les rencontrer physiquement l'oblige à tenir compte des volontés et des conditions de vie réelle de ceux-ci”

limateur des gouvernements car et c'est l'argument essentiel, ils apparaissent trop coûteux. Pourtant cette question du coût qui est l'argument essentiel de la démarche du gouvernement reste à interroger. On peut quand même se poser une question : les bons esprits nous racontent que les petites et les moyennes villes seraient une aberration économique. Soit. Alors pourquoi les habitants des grandes villes veulent s'installer dans les petites communes pour payer

toirs sont décidés après une visite de cinq minutes, quand il faut faire appel à une entrepri-

l'urbanisme jusqu'au permis de construire, la politique de l'habitat, le logement social, la



... LES TRANSPORTS PUBLICS





prévention de la délinquance, la voirie, l'eau et l'assainissement, les transports publics, les cimetières, l'élimination des

mais notre interlocuteur sera donc le président de la Métropole. On imagine que cet homme sera occupé et

“Au mois de septembre dernier, les services municipaux, passant derrière la CPA ont ramassé pour 48 tonnes de déchets supplémentaires alors que cela n'est plus la compétence de la Ville”

déchets, les lycées, les collèges et les écoles par délégation des conseils régionaux, généraux et des villes, etc... Ouf ! Bref de tout ou presque. Voilà donc pour tous les détails de notre vie quotidienne désor-

qu'il sera un peu compliqué de venir lui parler des problèmes de trou dans la voirie devant chez soi. Donc, que disait Gaston Defferre sur la décentralisation ? “Il faut que les décisions puissent être pri-

ses là où elles doivent être appliquées...”. Et oui, le compte n'y est plus du tout. La révolution de la décentralisation fait donc place à une contre révolution : la recentralisation des décisions de proximité par un pouvoir forcément éloigné du terrain. Alors et les maires dans tout cela ? Ne vous inquiétez pas, crie le gouvernement, on ne va pas supprimer les maires, ils seront toujours là. Mais pour faire quoi ? Parce que côté financier aussi, les marges de manœuvre vont être un peu réduites. Enfin un peu...

Désormais toutes les taxes et toutes les dotations de l'Etat iront aux métropoles ! Plus grand chose à faire donc plus d'argent non plus, au moins les choses sont claires. Mais ne nous inquiétons pas, nous élirons toujours des maires et en plus ils pourront se saisir des sujets qu'ils veulent puisqu'ils conserveront ce que la loi appelle la clause de compétence générale. Traduction là encore, ils auront le droit de décider des actions qu'ils veulent conduire mais pas celles de la métropole, et sans argent. Alors quoi ?

... LES AM
CULTURE



LA RÉFORME : LES PRINCIPAUX POINTS

Les métropoles

Il s'agira d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) d'au moins 450 000 habitants. Créé ex nihilo ou par transformation d'un EPCI existant. Son périmètre sera arrêté par le préfet après avis du département et de la région. La création peut être décidée par décret, après accord de la moitié des communes représentant les 2/3 de la population ou l'inverse et droit de veto de la commune la plus peuplée. Pour rappel, Marseille possède plus de 800 000 habitants et est donc écrasante en terme de population pour les villes voisines.

L'élection des conseillers à la métropole qui éliront eux mêmes le président se fera par scrutin de liste lors des élec-

tions municipales, les premiers élus de chaque liste étant également élu de la ville et de la métropole.

Les compétences des métropoles

Toutes les compétences des communautés urbaines, les autorisations d'urbanisme, les transports scolaires, les routes départementales. Des transferts conventionnels avec le département, la région voire les communes concernant les compétences en matière sociale et économique et la construction et le fonctionnement des collèges et des lycées.

Le financement des métropoles

La métropole se substitue aux

communes pour la perception des 4 impôts directs dont les taxes d'habitation et foncières. Elle perçoit également les dotations de l'Etat (la métropole reverse à chaque commune une attribution dont le montant et les modalités sont arrêtés par convention au regard des charges et ressources transférées).

Les communes nouvelles

Il s'agit d'une nouvelle procédure de fusion de communes remplaçant la loi “Marcellin” de 1971 qui a été un échec. Leur création est à l'initiative de tous les conseils municipaux concernés selon la libre volonté des élus. Les anciennes communes fusionnées deviennent des communes



délégues. Elles reprennent le nom et le territoire des anciennes communes mais n'ont pas la qualité de collectivité locale. Elles se comportent comme une mairie d'arrondissement.

Les conseillers territoriaux

Ils remplacent les conseillers généraux et régionaux à partir de 2014. Ils siègent au conseil général de leur département pour 6 ans.

Ils devraient être élus selon un système mixte à un tour qui associe 80% de scrutin majoritaire et 20% de proportionnel.



ÉNAGEMENTS
LS ET SPORTIFS...



TAXE PROFESSIONNELLE Les collectivités déstabilisées

Les collectivités locales réalisent près de 75 % des investissements publics en France et 10 % de l'investissement économique total de la France, secteur privé compris. En supprimant la taxe professionnelle, le gouvernement décide d'affaiblir ce potentiel tout en clamant que ces pertes seront compensées par d'autres impôts.

Pourtant, la Communauté du pays d'Aix, qui n'est pas réputée pour être de gauche a fait ses comptes. Si pour 2011 effectivement, les recettes seront maintenues à leur niveau actuel, le mécanisme prévu par le gouvernement fait apparaître ensuite un recul de 5 % par an. Conclusion de la Communauté du Pays d'Aix dans son étude : "toute augmentation de la fiscalité des ménages ne feraient que diminuer les compensations de l'Etat ; il apparaît que les ressources de la communauté vont de plus en plus être limitées à partir de 2012".

Officiellement, l'objectif de cette réforme de la fiscalité locale est de ne pas pénaliser l'activité économique. L'argument ne



tient pas, selon une étude du célèbre cabinet de conseil KPMG remise au gouvernement en 2008, le France est le 4^{ème} pays le plus attractif au monde en

termes de coûts d'implantation. Pourquoi ? C'est pourtant simple, les routes, les infrastructures d'éducation, de culture sont présentes en France et réalisées par les collectivités locales. Donc les entreprises peuvent en profiter largement pour leur développement et pour leurs employés. En fait, cette réforme, d'idéologie néo-libérale va d'abord permettre à l'Etat de faire des économies puisque par le biais des allègements de charges qu'il consent aux entreprises, il paie lui-même 45 % de cette taxe. Donc, il va pouvoir récupérer cet argent sur le dos des collectivités locales. Ce n'est déjà pas si mal en période de déficits abyssaux.



... L'URBANISME, LA
POLITIQUE DEL'HABITAT,
LE LOGEMENT SOCIAL, LA
VOIRIE, LES CIMETIÈRES...



Les Pennes-Mirabeau unis pour l'avenir

La réforme des collectivités territoriales présentée par le gouvernement est un trompe-l'oeil. On voudrait nous faire croire que l'essentiel réside dans une réduction du nombre des élus entre régions et départements et donc d'économies d'échelle entre ces deux structures. Outre que cet argument est faux, et nous y reviendrons, il cache l'essentiel de la réforme : la mise définitive sous tutelle des villes dans des ensembles gigantesques où la notion de proximité sera noyée. Cette disparition programmée des communes, nous en subirons tous les conséquences au quotidien et nous devons tous nous mobiliser contre. Quant à la prétendue économie due à la disparition des conseillers généraux et régionaux au profit des territoriaux, elle ne présente qu'un caractère mineur égal à 0,025 % des dépenses de ces collectivités. Mais mieux, les études montrent qu'une éventuelle fusion des deux collectivités n'engendrerait à terme que 0,7 % d'économies. Pourquoi ? Parce qu'au lieu de faire de la démagogie électoraliste, il faut essayer de comprendre. Les dépenses dont on parle concernent celles d'administration générale. Au final, même dans le privé, une opération de fusion ne permet une économie que de 10 % des coûts de gestion d'administration générale. Pour être clair, ce serait donc 600 millions d'économies qui pourraient être réalisées à terme. Soit donc 0,7 % des budgets actuels. Toute économie est bonne à prendre mais mettons cela en rapport, par exemple, aux milliards perdus à cause du bouclier fiscal. Allons au bout de la clarté. D'économie, il n'y aura pas car quand on regroupe des personnels de la fonction publique, la règle veut que l'on s'aligne sur les conditions de salaires et d'avantages sociaux les plus élevés et cela tout le monde le sait. Au final, sans être démagogue, on aura compris qu'il ne s'agit pas là d'une opération de gestion mais d'une manœuvre politique du gouvernement.

Ensemble pour les Pennes-Mirabeau

Si les Français sont majoritairement favorables à la mise en œuvre de réformes améliorant leurs conditions de vie, celle relative aux "collectivités territoriales" inquiète, sans doute par manque de clarté. On nous dit que cette réforme poursuit une triple ambition : simplifier, démocratiser et adapter notre organisation territoriale. Deux pôles seront constitués : un pôle département-région et un pôle communes-intercommunalité. Pour simplifier : 3000 conseillers territoriaux se substitueront aux 6000 conseillers généraux et régionaux actuels et permettront des économies substantielles. Deux questions nous viennent à l'esprit : Quelles seront les réelles compétences de ces Conseillers Territoriaux ? et quelles seront leurs indemnités ? Un renforcement de l'intercommunalité est prévu dès le début de l'année 2014. Cette mesure pose également le problème des compétences, notamment en matière de gestion des sols. Qui décidera du P.L.U (plan local d'urbanisme anciennement intitulé P.O.S plan d'occupation des sols) ? la commune ou la structure intercommunale ? Il est également prévu la création de métropoles et de pôles métropolitains qui reposeront sur le volontariat. Là encore, les compétences ne sont pas définies, auront-ils à intervenir sur notre commune ? Enfin il est question de supprimer la taxe professionnelle. Il est précisé : que l'année 2010 sera une année neutre pour les collectivités locales ? et qu'en 2011 les collectivités territoriales bénéficieront de nouvelles ressources sans savoir lesquelles ? Au vu de ces zones d'ombre comment s'y retrouver et faire confiance ? Cette réforme applicable début 2014, occulte complètement la nouvelle organisation départementale qui nous touche directement, et entre en vigueur le 1^{er} janvier 2010 (suppression des DDASS, DRASS, DDA, DDE etc.) Je vous en exposerai les conséquences prochainement.

Gilbert POUSSEL

Groupe UMP

Les Pennes Mirabeau absorbées ? Vous trouvez la question populiste ? Nous aussi ! C'est exactement la question principale posée par le Maire des Pennes Mirabeau, lors d'une réunion publique. Cette question concerne la réforme des collectivités territoriales. Son but est de vous faire peur, car c'est par la peur que l'on manipule la population, comme lorsqu'on a essayé de vous faire croire, il y a quelques semaines, que votre bureau de poste allait disparaître. Les Français sont attachés à la proximité, nous aussi. Cette réforme a un objectif : réduire les dépenses inutiles (donc nos impôts) en fusionnant conseils généraux et régionaux. Un seul élu siègera à la fois aux deux conseils, d'où une réduction du nombre d'élus. Aujourd'hui, tous les échelons administratifs sont compétents pour tout et donc dépensent dans tous les domaines d'où les fameux investissements croisés dispendieux, payés avec vos impôts. Cela engendre également une illisibilité : qui est responsable de quoi ? Quand tout le monde est responsable de tout, personne n'est responsable de rien. La réforme va attribuer des compétences spécifiques à chaque échelon administratif, pour éviter les redondances budgétaires, qui gaspillent inutilement notre argent. Ces accusations et critiques de la gauche ne sont pas sérieuses, d'autant plus que la première élection des conseillers territoriaux n'aura lieu qu'en 2014. Nul ne sait ce que sera alors le paysage politique...

Geneviève et Robert vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'années.

Permanence des élus UMPennois : 1^{er} jeudi du mois 10h à 12h, mairie annexe de la Gavotte. Nous contacter - tél : 06.14.61.20.35 - E-mail : contact@umpennois.com - Site : www.umpennois.com

Groupe Pennes-avenir

Legislatives 2007 : 5000 pennois participent à l'élection de Richard Mallié à l'Assemblée Nationale .

Ce député est à l'origine de la loi sur le travail du dimanche, s'appuyant sur Plan de Campagne pour légitimer une action controversée au motif que un tiers du chiffre d'affaire de ce lieu dédié au commerce étant réalisé en ce jour depuis toujours consacré au repos dominical, il en allait de la survie des entreprises de la zone. En parallèle, de nombreux élus soutenaient cette proposition de loi car elle permettrait à nos communes de protéger la Taxe Professionnelle générée par l'activité commerciale que le travail du dimanche devait défendre. Nous ignorions alors que la réflexion concomitante sur la "suppression" de la T.P., n'aurait pour seul résultat qu'une aggravation des conditions de travail imposées aux employés.

Aujourd'hui, en plein débat décrié sur l'identité nationale, ce député s'attaque à la HALDE, la Haute Autorité de lutte contre les discriminations, au travers d'un amendement dans le cadre du Projet de Loi de Finances. Cet amendement que monsieur Mallié défend, avec une cinquantaine de députés, vise le budget de cette jeune institution à laquelle il reproche son train de vie. Certaines études conduites par la HALDE ont dérangé comme celle, par exemple, sur les discriminations dans les entreprises du CAC40 .

Cette partialité dans les choix de notre futur-ex député (les Pennes quittent la 10^{ème} pour la 11^{ème} circonscription) est d'autant plus choquante que sa volonté d'économies pour réanimer le budget de l'Etat asphyxié par la gestion catastrophique de l'équipe sarkozy ne va pas jusqu'à amender les dépenses honteuses engagées par l'Elysée (plus de 3 Ms d'€) pour des sondages qui ont grassement rétribué certains proches de l'idole de notre cher député.

Serge Baroni (PCF) et Marc Galland (PG)

CONFÉRENCE AU CALM

La vérité sortira-t-elle du tunnel?



Depuis les plages de Corbières, à l'Estaque, l'entrée condamnée du tunnel du Rove est bien visible et ne cesse d'intriguer le visiteur.. Etrange histoire que celle de ce gigantesque ouvrage. Mars 1911 : c'est le début des travaux de percement du tunnel, tunnel destiné à assurer la liaison maritime entre le Rhône, Arles, Martigues et Marseille. Plus de mille ouvriers de la région ont percé la roche avec des explosifs et des marteaux-piqueurs. Long de 7120 m, (le plus long du monde) et large de 20 m, sa profondeur de 4 m autorisait le croisement de deux péniches de 1500 tonnes. Il a été utilisé de 1926 à 1963, année où un effondrement s'est produit, obligeant le trafic à être détourné par la mer. L'historien local Michel Metenier racontera la formidable aventure industrielle, humaine, de cet ouvrage du patrimoine régional (il y a moins de 10 tunnels de ce type dans le monde) lors d'une conférence au CALM le **jeudi 10 décembre à 18h15**. Entrée gratuite.

Renseignements au 04 96 15 17 90

CENTRE SOCIAL

Dans un grand panorama d'activités variées, on peut extraire :

Bourse puériculture et jouets : 9 et 10 décembre au Centre social, entrée par le parking de La Poste. Mercredi 9 dépôt de 10h à 15h. Jeudi 10 vente de 9h à 15h.

Grand Loto : samedi 12 décembre dès 15h, salle d'escrime Monaco

Comité d'usagers : vendredi 18 décembre, au Centre social. De 17h à 19h : pot de fin d'année et rencontre avec les bénévoles et les intervenants.

Renseignements : Centre social de La Gavotte, 93, av. François Mitterrand, tel : 04 91 51 08 60

LA CAPELANE

Mon nez



Samedi 12 décembre, à 10h et à 16h, La Capelane propose aux jeunes enfants (dès 18 mois) un spectacle de marionnettes intitulé "mon nez" présenté par la compagnie Objet sensible. Sur la trame de la célèbre chanson enfantine "Pirouette cacahuète" dans laquelle un facteur perd son nez, Nathalie Della-Vedova, marionnettiste et plasticienne, propose un spectacle drôle et inventif. Le fameux facteur rencontrera différents personnages à qui il tentera d'emprunter leur appendice. La manipulation et l'originalité des marionnettes, pleines de trouvailles et de générosité, laisseront les enfants - et même les parents - ébahis de plaisir. Tarif : 4€.

Information au 04 42 09 37 80

PEINTURE

Les travaux s'exposent



Les élèves de l'école municipale de peinture Olivier Bernex exposent leurs travaux dans leur atelier du centre Victor Hugo. Les élèves enquêtent et sont en quête de modernité ; ils ont travaillé à partir des œuvres de deux maîtres : Picasso et Cézanne. **Du 15 décembre au 5 janvier** les mardis, mercredis et jeudis de 14h à 19h. Le vernissage aura lieu le mardi 15 décembre à 18h30.

Renseignements au 04 91 51 18 44

MÉDIATHÈQUE

Conte hivernal



Le vent d'hiver souffle sur l'heure du conte, et inspire les bibliothécaires jeunesse. Le **16 décembre**, les enfants pourront apprécier le conte à 10h30 à la médiathèque et à 15h à la bibliothèque. L'entrée est gratuite sur réservation.

Information au 04 42 02 95 13

Syndicat d'Initiative

SALON DE PEINTURE ET SCULPTURE



11 au 17 avril 2010, espace Tino Rossi, vernissage samedi 10 avril. Les dossiers de candidatures pour le concours de peinture amateur sont disponibles dès à présent. Date

limite d'inscription vendredi 12 mars 2010.

Les œuvres seront retenues d'après photos et délibérations du jury de présélection. De nombreux artistes prestigieux seront présents parmi nos invités.

EDITION

Entrez dans "Le Cinquième monde"! En 2009, Cécile Daurey est archéologue, une rencontre et sa vie bascule dans un monde de coïncidences où lui sont révélés un à un des secrets qui remontent à la nuit des temps ...

Une oeuvre de fiction écrite par Cécilia Ibanez dont c'est le deuxième roman.

Renseignements

35 bis, avenue Victor Hugo
Tel : 04 42 02 55 14 /Fax : 04 42 02 94 66
s.i.lespennesmirabeau@orange.fr
Ouvert le lundi : 8h/12h, 14h/18h, les mardi, jeudi et vendredi : 14h/18h, le mercredi : 8h/12h.

NOËL

Défilé du 24 décembre



Parmi les traditions fortement ancrées dans notre terroir provençal figure en bonne place le défilé de Noël du **24 décembre**. Le rendez-vous sera respecté cette année encore. Costumés ou pas, venez au pied du moulin de Pallières à 16h30. Le groupe Lou gai farandoulaire accompagnera de ses fifres et galoubets et rythmera de ses chants la marche dans les petites rues en pente. Le trajet musical costumé s'achèvera aux alentours de 18h, devant l'église Saint-Blaise où ceux qui le désirent

pourront assister à la messe du soir de Noël. Zoom sur la minuscule chapelle Notre Dame d'Aide, tout en haut du vieux village, fermée tout au long de l'année mais qui sera ouverte exceptionnellement dès 14h ce 24 décembre. L'Association de défense du patrimoine vous permettra ainsi de voir ou revoir la grande crèche "sur mesure", confectionnée au début des années 80 par Christine Amiel-Laugereau, qui animait un atelier santons au centre socio-culturel Jean Giono.

JAS ROD

Magique coup double !



En janvier dernier, le premier Magicorama organisé au Jas Rod conjointement par les Magiciens pennois et les Magiciens de Provence avait suscité l'engouement auprès de nombreux amateurs de repas-spectacle de close-up. Au point que les deux associations remettent le couvert. Ce sera le **16 janvier 2010** au Jas Rod et le concept reste inchangé. Chacun aura ainsi l'occasion d'être émerveillé entre les plats par trois ou quatre illusionnistes différents. Comme tout se passe à dix centimètres de votre assiette et non pas sur scène, le nombre de places à table est strictement limité. Réservation obligatoire auprès du Syndicat d'initiative. Tarif unique : 20€

Réservation au 04 42 02 55 14

24 décembre 2009 / 16h30

Esplanade du moulin

Défilé de Noël

DES PENNES-MIRABEAU

